

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

01

EDUCATION

02

SOCIAL

03

INFRASTRUCTURE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1615

6 Aout 2018

6 August 2018

17H26/5:26 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

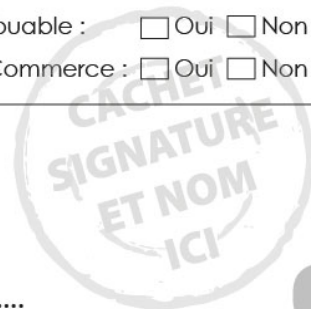
Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0173/AONR/CCAA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0173/AONR/CCAA/CIPM/2018 DU 30 JUILLET 2018 POUR LE CHOIX D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DIRECTION DE LA SECURITE AERIEENNE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DANS UNE DEMARCHE QUALITE SELON LE REFERENTIEL ISO 9001 :2015
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-08-2018

2	Reference	26/AONO/BIS/DDMAP-MGO/CTD-PENJA/CDPM /2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°26BIS/AONO/DDMAP-MGO/CTD-PENJA/CDPM /2018 DU 07/08/2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINJEC EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-08-2018

3	Reference	011B2/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011B2/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU _____ POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET NGOHBKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBOU, COMMUNE DE NTONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-08-2018

4	Reference	02/AONO/C-EV/CDPM /2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EV/CDPM /2018 DU 06/AOUT/ 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE « CARREFOUR NKOLKOUGDA – CARREFOUR OKOK DANS LA COMMUNE D'EVODOULA », DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAIRE D'OUVRAGE (AUTORITE CONTRACTANTE) LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES ET DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2018

5	Reference	001/AONO/C-BATCH/CDPM /2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BATCH/CDPM /2018 DU 06/AOUT/ 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA », DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA, MAIRE D'OUVRAGE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES ET DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	33/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°33/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018 RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE: FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	06-09-2018

7

Reference	03/AONO/INC/CIPM/ 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINRESI/INC/CIPM/ 2018 POUR LA SOUSCRIPTION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIES, INDIVIDUELS ACCIDENTS ET FRAIS FUNÉRAIRES DU PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE DES POLICES D'ASSURANCES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-08-2018

8

Reference	002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 06/08/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 06/08/2018 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-08-2018

9

Reference	001/ACNO/C-NG/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°001/ACNO/C-NG/CIPM/2018 DU 2 7 JUIL 2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DE MILLE(1000) TABLES-BANCS À CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGONG,DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-08-2018

10

Reference	005/DC/CIPM-ENSTP/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°005/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 31 JUILLET 2018 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICSFINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-08-2018

11

Reference	COMMUNIQUÉ N°01/C/C/PJA/SG/2018 du 30 Juillet 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°01/C/C/PJA/SG/2018 DU 30 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/DDMAP-MGO/CTD-PENJA/CDPM /2018 DU 06 JUIN 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	000059/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000059/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITE DE SONORISATION A L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV EXERCICE 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	13 /C/C.GDER/SCPM/2018 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11 /AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 25/06/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DECERTAINES ROUTES DU DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI-RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

16

Reference	02/DM/CA.BFM 1ER /2018 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°02/DM/CA.BFM 1ER /2018 PORTANT D'APPEL D'OFFRE INFRACTUEUX RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE NDIENGDAM-PLACE DE FETE TA'A SOP FOTIE Y/C BRETELLE CARREFOUR KOUOFOGUIN-DESCENTE EP DE HOUKAHA (FONDS PROPRES 2018).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

17

Reference	01/DM/CA.BFM 1er/2018 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°01/DM/CA.BFM 1ER /2018 PORTANT D'APPEL D'OFFRE INFRACTUEUX RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE 02 TRONCONS DE ROUTES DANS LES QUARTIERS BAMENDZI STADE ET TAYIM (FONDS PROPRES 2018).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [DECISION N° 183/D/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 183/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [055/D/CA-GRAII/SG/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 55/D/CA-GRAII/SG/2018 DU 25 JUIL 2018 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA II
 FINANCEMENT : FONDS PROPRES EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0173/AONR/CCAA/CIPM/2018 DU 30 JUILLET 2018 POUR LE CHOIX D'UN CABINET EN VUE DE
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DIRECTION DE LA SECURITE AERIENNE DE LA CAMEROON CIVIL
AVIATION AUTHORITY DANS UNE DEMARCHE QUALITE SELON LE REFERENTIEL ISO 9001 :2015**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
612 050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint en vue de choisir le Consultant appelé à accompagner la Direction de la sécurité aérienne dans la démarche qualité selon le référentiel ISO 9001/2015.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-dessous :

N°	Noms des Bureaux d'études pré-qualifiés	Adresses
1.	APAVE Cameroun S.A	B.P :4012 Yaoundé / Tél : 222 203 510 Email : bureau.yde@apavecameroun.com
2.	Groupement L.A.C consulting et CICQ	Tél. 677 725 555; B. P 6819 Douala Email : info@lac-consulting.cm

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA de l'exercice 2018,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale – sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA) Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 22 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **28 août 2018** à 13 heures et devra porter la mention :

«Avis D'appel D'offres National Restreint En Procédure d'urgence

POUR LE CHOIX D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DIRECTION DE LA SECURITE AERIEENNE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DANS UNE DEMARCHE QUALITE SELON LE REFERENTIEL ISO 9001 :2015

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, et aura lieu le **28 août 2018** 14 heures à la salle de réunion de la Commission Interne de Passation de Marche auprès de la CCAA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

- Dossier administratif, technique ou financier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Score technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels

N°



Critères d'évaluation



1	Présentation des offres ou propositions	03
2	Solvabilité du soumissionnaire	05
3	Conformité du plan de travail proposé et de la méthodologie aux termes de référence	35
4	Expérience du cabinet ou du bureau d'études	20
5	Qualification et compétence du personnel clé	30
6	Moyens logistiques et techniques	7
TOTAL		100

Chaque proposition conforme se voit attribuée un score technique (ST), le score minimum requis est de 70 points sur 100. L'offre financière sera évaluée sur 100 points. L'offre financière corrigée la moins disante recevra la totalité des points et les autres seront notées suivant la formule ci-après :

- $SF = 100 \times Fm/F$, SF étant le score financier ;

- Fm la proposition la moins disante ;

ù F le montant de la proposition considérée.

La note globale technico-financière sera déterminée par une pondération faite entre la note technique et la note financière selon la formule suivante ::

Note Globale Ng = $0,70 St + 0,30 Sf$

St = Note Technique

Sf = Note Financière

Ng = Note Globale

15. Attribution

Le Directeur Général de la CCAA Maître d'ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au présent dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero.

YAOUNDE le 30 Juillet 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°26BIS/AONO/DDMAP-MGO/CTD-PENJA/CDPM /2018 DU 07/08/2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES DANS LA
COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION
DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINJEC EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 26 347 06 641442 2811 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les **Travaux de Construction d'un Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.**

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.	Njombé	Njombé-Penja	COMMUNE DE PENJA

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES;
- TERRASSEMENT-FONDACTIONS ;
- ELECTRICITE ;
- BETON ARME EN ELEVATION ;
- MAÇONNERIES EN ELEVATION ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 du MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), en Ressources transférées à la Commune de PENJA, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	
Unique	Travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.	45 000 000

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de **PENJA**, Maître d'Ouvrage, ou au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation Départementale des Marchés publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de PENJA**, d'une somme non remboursable de **Soixante-cinq mille (65 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service de la Passation des Marchés, sis à la Délégation Départementale des Marchés publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com, au plus tard le **27/08/2018**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°26/AONO/DDMAP-MGO/CTD PENJA /CDPM /2018 DU 07/08/2018. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
 Financement : BIP MINJEC Exercice 2018
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Cent-vingt (120) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **900 000 (Neuf-cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **07/08/2018, à 13 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mounjo, sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mounjo à Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier (Administratif, Technique ou Financier) incomplet ou pièce absente à l'ouverture des plis ;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- f) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- g) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- h) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

Critères Essentiels :

- 1. Références de l'Entreprise ;
- 2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 3. Expérience du personnel d'encadrement ;
- 4. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de **PENJA**, ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mounjo, le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

PENJA le 3 Aout 2018

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011B2/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018
 DU _____ POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET
 NGOHBAKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBOU, COMMUNE DE
 NTONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Ouest, Autorité contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Tonga, représentant du Maître d'ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET NGOHBAKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBOU Commune de Tonga, département du Ndé, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur **LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET NGOHBAKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBOU, Commune de Tonga**, département du Ndé, Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

N°	Désignation des travaux	Cout prévisionnel (en F CFA)		Montant caution de soumission (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
		Autorisation d'engagement (AE)	Crédit de paiement (CP) 2018		
UNIQUE	LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET NGOHBAKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBOU	60 000 000	40 000 000	1 200 000	04 (quatre)

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées au Cameroun, construction de lignes électriques

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINEE , Budget d'Investissement Public, Exercice 2018 .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest
Mairie de Tonga, Service Technique, Tel. 699 477 573

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures, Tél : 233 44 63 32), **sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de Tonga (75 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle
l'Ouest (Service des Marchés des Infrastructures) au plus tard le **16 AOUT 2018 A 09 heures**, heure locale et devra porter la mention

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2017 DU _____ L'_____**
VILLAGES MEDIMA, NOUTSE ET NGOHBAKOP, PAR EXTENSION DE LA LIGNE MT/MONOPHASEE DE BALOUA_BAMBA

FINANCEMENT : BIP MINEE : EXERCICE 2018 ET SUIVANT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois et comprend les périodes de
service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué
ci-dessus, et délivrée par une des Institutions Financières agréées par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires
est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes
Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence
ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à 10h00. La Passation des Marchés sera effectuée au rez de chaussées de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale et de la Commission Régionale.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère}étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2^{ème}étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera conformément aux dispositions du DAO, et plus spécifiquement suivant les critères ci-après :

1.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'au**
- Avoir un Marché résilié ou abandonné durant les trois (03) dernières années ;
- Avoir un Marché de 2017 en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins **70%** des critères essentiels ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant prévisionnel ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois (03) dernières

1.2 Critères essentiels de qualification technique :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire(satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Cohérence de la méthodologie d'exécution, les rendements, le planning d'exécution et les délais.

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Les détails de ces critères majeurs et de leurs sous-critères sont précisés dans le RPAO.

Les offres financières corrigées et jugées recevables seront, après application des rabais éventuels, classées par ordre croissant

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics 20 / 33 44 63 32 ou à la Commune de Tonga

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EV/CDPM /2018 DU 06/AOUT/ 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE « CARREFOUR NKOLKOUGDA – CARREFOUR OKOK DANS LA COMMUNE D'EVODOULA », DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAIRE D'OUVRAGE (AUTORITÉ CONTRACTANTE) LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES ET DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de** Réhabilitation de la Piste Agricole dans la Commune d' EVODOULA, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Emprise ;

Lot 300 : Terrassements et Chaussée ;

Lot 400 : Assainissements et Ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel TTC: 15 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER Exercice 2018,

● N° LOT	● Nature de la prestation	● Lieu	● Montant Prévisionnel TTC
● Lot unique	● REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR NKOLKOUGDA – CARREFOUR OKOK (3.800KM)	● EVODOULA	● 15 000 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'EVODOULA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Six Mille (26 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'EVODOULA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **27/AOUT/ 2018 à 14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EV/ CDP/2018 DU 06/AOUT/ 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE «CARREFOUR NKOLKOUGDA – CARREFOUR OKOK », DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Quatre Vingt Dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **300 000 (Trois cent mille)**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

300 000 (Trois cent mille)

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **27/AOUT/ 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- iii) Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;

1- . Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (Maitre d'Ouvrage) attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, ou auprès Maitre d'Ouvrage (Maire de la Commune d'EVODOULA).

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 6 Aout 2018

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand

COMMUNE DE BATSCHENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BATCH/CDPM /2018 DU 06/AOUT/ 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA », DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA, MAIRE D'OUVRAGE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES ET DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de** Réhabilitation des routes Communales dans la Commune de BATCHENGA, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Emprise ;
- Lot 300 : Terrassements et Chaussée ;
- Lot 400 : Assainissements et Ouvrages ;
- Lot 500 : Equipement

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel TTC: 27 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP Exercice 2018,

● N° LOT	● Nature de la prestation	● Lieu	● Montant Prévisionnel TTC
● Lot unique	● REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ● Tronçon N°1 : NKOL MEKOK- EMANA (3.400 KM) ● Tronçon 2 : NDJI-AKOK (2.000KM)	● BATCHENGA	● 27 000 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BATCHE NGA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de BATCHE NGA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **27/AOUT/ 2018 à 14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/COM-BATCHE NGA/CDPM/2018 DU 06/AOUT/ 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHE NGA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **540 000 (cinq cent quarante mille)**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **540 000 (cinq cent quarante mille)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **27/AOUT/ 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;

1- . Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (Maitre d'Ouvrage) attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, ou auprès du Maitre d'Ouvrage (Maire de la Commune de BATCHENGA).

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 6 Aout 2018

Le MAIRE

AWONO Hilaire

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°33/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018 RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE: FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et pose des plaques de numérotation des immeubles dans la Commune de Douala 4.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en la fourniture et à la pose des plaques de numérotation des immeubles de couleur bleue caraïbe entièrement émaillées ainsi qu'à la mise sur pied d'une base de données géo-référencée des plaques posées dans la Commune de Douala 4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre vingt dix millions (90 000 000) francs FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Division des Marchés Publics

279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo

BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **90 000 (quatre vingt dix mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **06/09/2018 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°33/AONO/CUD/CIPM/2018DU01/08/2018
RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES
IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de : **Un million huit cent mille (1.800.000) francs CFA.** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **06/09/2018 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- L'absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- L'absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

- a) Le Chiffre d'affaires : **Oui/non ;**
 - b) Les références de l'entreprise : **Oui/non**
 - c) L'expérience du personnel : **Oui/non ;**
 - d) La conformité à 80% des fournitures : **Oui/non ;**
 - e) Noteméthodologique : **Oui/non**
- La preuve de l'acceptation des conditions du Marché: **Oui/non.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Division des Marchés Publics

279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo

BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction des Études de la planification des Investissements et du Développement Durable de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 1 Aout 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINRES/INC/CIPM/ 2018 POUR LA SOUSCRIPTION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIES, INDIVIDUELS ACCIDENTS ET FRAIS FUNÉRAIRES DU PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE DES POLICES D'ASSURANCES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52 19 475 731 150 670 140

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurité sociale du personnel de l'Institut National de Cartographie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription en procédure d'urgence d'une police d'assurance maladies, individuels accidents et frais funéraires de son personnel pour le compte de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter porte sur un lot.

Cette prestation concerne la souscription des polices d'assurances maladies, Individuels Accidents et frais funéraires pour le personnel de l'Institut National de Cartographie.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

trente millions (30 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de fonctionnement de L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE de l'exercice budgétaire 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Administratif et Financier de l'Institut National de Cartographie.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du **Directeur Administratif et Financier de l'Institut National de Cartographie** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000)francs Cfa représentant les frais d'achat du dossier dans le compte n°335988 au nom du compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP ouvert auprès d'une des 12 agences BICEC des chefs-lieux de Régions, des agences de Dschang et de Limbe.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée au secrétariat de la commission de passation des marchés de l'INC au plus tard le 27 AOUT 2018 à 12 heures, et revêtue de la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINRESI/INC/CIPM/ 2018 pour la souscription en procédure d'urgence d'une police d'assurance maladies, individuels accidents et frais funéraires du personnel de l'Institut National de Cartographie des polices d'assurances »

Financement: Budget de fonctionnement de l'INC

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze mois (12 mois) ; allant du février 2019 à décembre 2019.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à six cent mille (600 000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à six cent mille (600 000) Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à 13 heures dans la salle de réunion de l'INC conformément à la date de dépôt des offres fixée par la Commission de passation des marchés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les Prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	[0,5]
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	[35]
Description détaillée des garanties offertes	02
Modalités de mise en jeu de la garantie	05
Représentativité territoriale	05
Couverture des engagements réglementés	08
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	10
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	08
Facilités accordées	[12]
	100

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant. (Qualité coût)

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au secrétariat du Directeur Administratif et Financier de l'Institut National de Cartographie.

YAOUNDE le 6 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 06/08/2018 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON
AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Souscription par la compagnie d'une police d'assurance automobile, au titre de l'exercice budgétaire 2018.

2. Consistance des prestations

Corporation (Camair-Co) des prestations de services d'assurances de la flotte automobile.
Les garanties couvertes sont énumérées dans les termes de références (TDR) du présent dossier d'appels d'offres.

3. Allotissement

Il existe un seul lot dans le cadre du présent Dossier d'Appels d'Offres

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances non vie de droit camerounais, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).
Conformément à l'Arrêté N°038/CAB/PM du 15/05/2014 mettant en vigueur le Dossier Type d'Appel d'Offres relatif au marchés d'assurances, il est précisé que la gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par le Cabinet de Courtage « Ascoma Cameroun » B.P 544 Douala.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201)

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) Francs CFA** à la banque BICEC compte **N°33598800001 89** au profit de « **Compte Spécial CAS- ARMP** ».

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée ou y être déposée, au plus tard le **31/08/2018 à 15 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4^{ème}) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 06/08/2018
POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) D'UNE POLICE
D'ASSURANCE AUTOMOBILE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Financement : Budget Camair-Co 2018

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de Douze (12) mois

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 annexée au DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à **Quatre Cent Mille (400 000) FCFA**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **31/08/2018 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
2. Pièces administratives requises non produites dans les délais réglementaires et en originaux ou en copies certifiées conformes;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administrative Particulière (CCAP) paraphés sur chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
5. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou substituée;

6. Offre technique et/ou financière incomplète(s);
7. Non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
8. Note technique inférieure à 75 points sur 100;
9. Absence d'agrément de la compagnie délivrée par le Ministère en charge des Finances et l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA pour pratiquer les opérations d'assurances de la branche concernée ;
10. Chiffre d'affaires dans la branche automobile inférieur à 1 000 000 000 en 2017
11. Moins de 02 ans d'exercice dans le domaine des assurances ;
12. Déficit de couverture des engagements règlementés en 2017 ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générale du soumissionnaire – Ancienneté	12
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des Cinq (05) dernières années	21
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalité de mise en jeu des garanties	17
Couverture des engagements règlementés en 2017 (Etat C4)	10
Couverture de la marge de solvabilité en 2017 (Etat C11)	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des 05 dernières années (Etat C1)	10
Couverture de réassurance dans les branches considérées	05
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et F le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (SD)

$SD = St \times T + Sf \times F$, avec $Sf = 100 \times Fm/F$

- Fm est le montant de l'offre la moins disante ;
- F est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 75 points sur 100 et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,7 et F = 0,3.

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201)

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 6 Aout 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

DIKOUM Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE
COTATIONN°001/ACNO/C-NG/CIPM/2018 DU 27 JUIL 2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DE MILLE(1000)
TABLES-BANCS À CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE
LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du partenariat avec le FEICOM, le Maire de la Commune de Ngong, autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngong, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture de mille (1000) tables-bancs à certaines écoles publiques de la commune de Ngong.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la conception, la fabrication et la livraison sur place des mille (1000) tables-bancs telles que prévues dans le devis estimatif et quantitatif. Ces prestations comprennent aussi l'exécution de toutes les autres tâches requises, y compris la rectification de tout vice.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente millions (30.000.000) F CFA.

4. Allotissement

Un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises exerçant dans le domaine et installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du FEICOM, exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis de consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le **17 AOÛT 2018** à 10 heures, et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°001/ACNO/C-NG/CIPM/2018 DU 27/07/2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DE
MILLE (1000) TABLES-BANCS A CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE. RÉGION DU NORD
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 du Dossier de Demande de Cotation, soit six cent mille (600 000) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres..

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture du volume unique contenant les pièces administratives, le dossier technique et le dossier financier qui auront lieu le 17 AOÛT 2018 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Dossier administratif

- Dossier incomplet (absence d'une pièce à l'ouverture) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif.

2 Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas abandonné de chantier ces trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70%.

3 Dossier financier

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des dossiers techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe à la DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre (respect de l'ordre d'assemblage, bonne reliure et lisibilité, séparation des pièces par des intercalaires autres que le blanc) ;
- Références de l'entreprise de l'entreprise ;
- Personnels de l'entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit dix (10 000 000) F CFA ;
- Chiffre d'affaire annuel certifié de l'entreprise ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur dossier financier analysé.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngong ou aux numéros de téléphones 695 221218/ 696 198387.

GAROUA le 27 Juillet 2018

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 31 JUILLET 2018 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **21 août 2018 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« Avis de consultation N°005/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 31 juillet 2018 relatif au nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2018.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 août 2018 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Dossier financier incomplet ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- g) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins trois contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- h) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- i) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°01/C/C/PJA/SG/2018 DU 30 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/DDMAP-MGO/CTD-PENJA/CDPM /2018 DU 06 JUIN 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Décision N° /14 /D/C/PJA/SG/2018 du 30 juillet 2018, L'Appel d'Offre National Ouvert sus-cité est déclaré **infructueux**.

PENJA le 30 Juillet 2018

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000059/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITE DE SONORISATION A L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la société **T2M INTERNATIONAL CONSEIL, BP 12985 Yaoundé, Tel : 699 84 84 16**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la fourniture d'une unité de sonorisation à l'Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel de la CRTV, au titre de l'exercice 2018, pour un montant de **F CFA TTC 16 539 333** (Seize millions cinq cent trente-neuf mille trois cent trente-trois). Le délai d'exécution desdites prestations est de **quarante (40) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé-Mballa II, pour recevoir notification du communiqué correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**. Ainsi le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	soumissionnaire	Motif d'élimination
Unique	GES CONSULTING Tél. : (237) 672 59 59 68/ 699 95 38 47	-Non conformité del'attestation de domiciliation Bancaire. -Non conformité de l'attestation pour soumission de la CNPS. -Absence de la Capacité financière. -Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public.

est prié de passé retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de «main – levée» de la caution de soumissions pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 6 Aout 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°124/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**. Ainsi le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	soumissionnaire	Motif d'élimination
Unique	GES CONSULTING Tél. : (237) 672 59 59 68/ 699 95 38 47	-Non conformité del'attestation de domiciliation Bancaire. -Non conformité de l'attestation pour soumission de la CNPS. -Absence de la Capacité financière. -Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public.

est prié de passé retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de «main – levée» de la caution de soumissions pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 6 Aout 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE GUIDER

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11
/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 25/06/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DECERTAINES ROUTES DU
DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI-RÉGION DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,

Par décision N°13/CG/D42/SCPM/2018 du 26/07/2018 La dite Société a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité.

AONO	Intitulé du Projet	SOCIETE	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
11	Travaux d'aménagement et d'entretien de certaines routes du Département du Mayo - Louti Région du Nord	MOBA SARL	463 330 066	06 mois

La dite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Guider pour l'établissement des projets de Marché. Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

GUIDER le 26 Juillet 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**DECISION MUNICIPALE N°02/DM/CA.BFM 1ER /2018 PORTANT D'APPEL D'OFFRE INFRUCTUEUX
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE
NDIENGDAM-PLACE DE FETE TA'A SOP FOTIE Y/C BRETELLE CARREFOUR KOUOFOGUIN-DESCENTE
EP DE HOUKAHA (FONDS PROPRES 2018).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{ER}**Maître d'ouvrage**

Vu la constitution,

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publique ;

Vu le décret n° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam 1^{er} ;

Vu le décret n° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, II^{ème} et III^{ème} ;

Vu le décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés ;

Vu le décret n° 2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAÏBOU en qualité de Préfet Département de la Mifi ; 11/2013 constatant l'élection du Maire a l'issu du scrutin du 30 septembre 2013 dans la commune de Bafoussam 1^{er} Département de la MIFI, Région de l'Ouest ;

La Circulaire N°001/C/MINFI de la 02/01/2018 portante instruction relaves a l'exécution, au suivi et contrôlé Del' exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et d'autre organismes subventionnés pour l'exercice2018.

Vu le DAO n°02/CA.BFM 1^{er} / CIPM/BIP 2018 du 14/05/2018 relatif auX travaux de réhabilitation de la route carrefour lycée de Ndiengdam-place de Fête Ta'a sop fotie y/c bretelle carrefour kouofoguïn-descente EP de Houkaha (fonds propres 2018).

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres par la CIPM/BFM 1^{er} en date du 01/08/2018.

Considérant les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1: Le marché objet de l'appel d'offres suscité est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera. /-

BAFOUSSAM le 1 Aout 2018

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**DECISION MUNICIPALE N°01/DM/CA.BFM 1ER /2018 PORTANT D'APPEL D'OFFRE INFRRUCTUEUX
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE 02 TRONCONS DE ROUTES DANS LES QUARTIERS
BAMENDZI STADE ET TAYIM (FONDS PROPRES 2018).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{ER}

Maître d'ouvrage

Vu la constitution,

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publique ;

Vu le décret n° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam 1^{er} ;

Vu le décret n° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, II^{ème} et III^{ème} ;

Vu le décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés ;

Vu le décret n° 2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAÏBOU en qualité de Préfet Département de la Mifi ; 11/2013 constatant l'élection du Maire a l'issu du scrutin du 30 septembre 2013 dans la commune de Bafoussam 1^{er} Département de la MIFI, Région de l'Ouest ;

La Circulaire N°001/C/MINFI de la 02/01/2018 portant instruction relatives a l'exécution, au suivi et contrôlé Del' exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et d'autre organismes subventionnés pour l'exercice 2018.

Vu le D.A.O n°04/CA.BFM 1^{er} / CIPM/BIP 2018 du 18/06/2018 relatif aux travaux de réhabilitation de 02 tronçons routes dans les quartiers Bamendzi Stade et Tayim (Fonds propre) dans la commune de Bafoussam 1^{er} ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des offres par la CIPM/BFM 1^{er} en date du 01/08/2018.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1: Le marché objet de l'appel d'offres suscité est pour compter de la date de signature de la présente Décision déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout

BAFOUSSAM le 1 Aout 2018

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 183/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 05 AVRIL 2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE, D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX (LABORATOIRE,..., INSTALLATION DES PLUVIOMETRES D'OBSERVATION, ET ACQUISITION DES INSTALLATIONS DES SONDES PIEZOELECTRIQUES) DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 15/AONO/CUD/CIPM/2018 du 05 Avril 2018 relatif à la mise en place d'un système de contrôle, d'analyse et de suivi de la qualité des eaux (Laboratoire,..., Installation des Pluviomètres d'Observation, et Acquisition des Installations des Sondes Piézoélectriques) dans la Ville de Douala;

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 22 mai 2018 de la sous commission d'analyse des Offres;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 mai 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 025/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 24 mai 2018

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'Appel d'Offres susmentionné est déclaré **infructueux**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 6 Aout 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE GAROUA 2E

DECISION N° 55/D/CA-GRAII/SG/2018 DU 25 JUIL 2018 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA
IFINANCEMENT : FONDS PROPRES EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

-DECIDE -

Article 1er: L'Appel d'Offres National restreint susvisé est déclaré infictueux.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera, /-.

GAROUA le 25 Juillet 2018

Le MAIRE

IBRAHIMA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com